

Conservation communautaire de primates en danger d'extinction en Côte d'Ivoire

Pays	Côte d'Ivoire
Bénéficiaire	Action pour la Conservation de la Biodiversité en Côte d'Ivoire (ACB – CI)
Montant total du projet	85 167 €
Montant de la subvention FFEM	40 049 € (47 %)
Partenaires financiers	CSRS (42 448 €), ACB-CI (2 670 €)
Durée du projet	24 mois
Signature de la convention	09 mars 2015

Contexte

La Forêt des Marais Tanoé-Ehy (FMTE) est une forêt communautaire de 12 000 ha située à 70 km d'Abidjan au sud-est de la Côte d'Ivoire. Cette forêt tropicale humide marécageuse abrite le cercopithèque diane de Roloway (*Cercopithecus diana roloway*, EN) et le cercocebe couronné (*Cercocebus atys lunulatus*, EN), 274 espèces d'oiseaux, 33 espèces d'amphibiens et 279 espèces végétales, dont un grand nombre est endémique du fait de l'inaccessibilité de la forêt, inondée pendant une bonne partie de l'année. Cette forêt constitue un massif important avec la forêt de Kwabre (2 500 ha) au Ghana de laquelle elle n'est séparée que par la rivière Tanoé.

Les principales menaces qui pèsent sur la FMTE sont le braconnage, l'exploitation illégale de bois et le développement d'activités agroindustrielles (cacao, hévéa et en particulier le palmier à huile). ACB-CI œuvre pour la conservation de la FMTE depuis 2006 en participant aux travaux du RASAP-CI (Recherche et Actions pour la SAuvegarde des Primates en Côte d'Ivoire), association du Dr Inza Koné qui travaille depuis environ 15 ans pour la protection de cette forêt et des primates.

Objectifs

L'objectif du projet est de réaliser du côté ivoirien ce qui a été réalisé du côté ghanéen par un projet PPI, porté par l'association WAPCA, et qui a permis de transférer la gestion de la forêt aux communautés avec l'objectif, à terme, de créer une réserve transfrontalière communautaire.

Principales activités

Les principales réalisations du projet sont :

- 9 associations de villageois sont redynamisées et 36 membres de ces associations sont formés à la réalisation de patrouilles de surveillance et de suivi écologique (au moins 12 sorties par association) ;
- les limites de la FMTE sont matérialisées par la plantation d'une haie vive de 8 km de rotin et par l'installation de panneaux ;
- des réunions et au moins 2 patrouilles conjointes sont organisées annuellement entre les associations de villageois ivoiriens et ghanéens ;
- 50 ha d'agroforesterie (*Ricinodendron heudelotii*, *Garcinia cola* et *Tieghemella heckelii*) sont mis en place dans les champs de cacao, de café et de palmiers à huile.



FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL



Pour en savoir plus
www.ffem.fr

Contact projet
Karim OUATTARA
acbcotedivoire@yahoo.fr